



CTB



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE,
SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL

RAPPORT DES RESULTATS 2015 EDUT



ACRONYMES	3
APERÇU DE L'INTERVENTION	6
1.1 FICHE D'INTERVENTION	6
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE	7
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE	7
1.3.1 Pertinence	7
1.3.2 Efficacité	7
1.3.3 Efficience.....	8
1.3.4 Durabilité potentielle	8
1.4 CONCLUSIONS.....	9
2 MONITORING DES RESULTATS.....	11
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE	11
2.1.1 Contexte général	11
2.1.2 Contexte institutionnel	11
2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution.....	11
2.1.4 Contexte HARMO	12
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME	13
2.2.1 Progrès des indicateurs	13
2.2.2 Analyse des progrès réalisés.....	13
2.2.3 Impact potentiel	14
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	15
2.3.1 Progrès des indicateurs	15
2.3.2 État d'avancement des principales activités	16
2.3.3 Analyse des progrès réalisés.....	16
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2	17
2.4.1 Progrès des indicateurs	17
2.4.2 État d'avancement des principales activités	17
2.4.3 Analyse des progrès réalisés.....	17
2.5 THEMES TRANSVERSAUX	18
2.5.1 Genre.....	18
2.5.2 Environnement	18
2.6 GESTION DES RISQUES	19
3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	21
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	21
3.2 RECOMMANDATIONS	22
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES	22
4 ANNEXES	23
4.1 CRITERES DE QUALITE	23
4.2 DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI	27
4.3 CADRE LOGIQUE MIS A JOUR.....	28
4.4 APERÇU DES MORE RESULTS.....	28
4.5 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	28
4.6 RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION	29

Acronymes

AETFP	Projet d'appui à l'enseignement technique et la formation professionnelle
AETP	Projet d'appui à l'enseignement technique et professionnel
AFD	Agence française de développement
AFE	Association des Femmes Entrepreneurs
AGR	Activité Génératrice de revenu
ANAPECO	L'Association Nationale des Parents d'Elèves et d'Etudiants de la RD Congo
ANEP	Association nationale des entreprises du portefeuille
APEFE	Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger
APIF	Agence pour la promotion des investissements et de financement
ATI, ATN	Assistant Technique International, National
CTB	Agence belge de développement
CdR	Centre de Ressources
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CIETFP	Commission interministérielle de l'Education Technique et la Formation Professionnelle
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen terme
CP – CDP	Comité Provincial de Coordination du Processus de Développement en Province Orientale
CPS	Centre de Promotion Sociale
CFPP	Centres de formation et de perfectionnement professionnels
COPEMECO	Coopérative des petites et moyennes entreprises congolaises
CSC	Cahier Spécial des Charges
DGD	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire
DSCR	Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
DTF	Dossier technique et financier
DIPROMAD	Direction des Programmes Scolaires et Matériel Didactique

EdR	Espace de Ressources
EPS	Enseignement Primaire et Secondaire
ETD	Entités territoriales décentralisées
EFTP	Enseignement et formation technique et professionnelle
ETFP	Enseignement technique et formation professionnelle
ETP	Enseignement technique et professionnel
FEC	Fédération des Entreprises du Congo
GAR	Gestion axée sur les résultats
GPE	<i>Global Partnership for Education</i>
GIZ	<i>Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i> , Coopération internationale Allemande
FEC	Fédération des entreprises du Congo
FENAPEC	Fédération nationale des petites et moyennes entreprises du Congo
IFCEPS	Institut de formation des cadres de l'enseignement primaire et secondaire
IGE	Inspection Générale de l'Education
ILO	International Labour Organisation
INADES	Institut Africain pour le Développement Economique et Social
INERA	Institut national de recherche agronomique
INPP	Institut national de préparation professionnel
IPP	Inspecteur Principal Provincial
ISPT	Institut Supérieur Professionnel et Technique
ISTA	Institut Supérieur des Techniques Appliquées
ITEM, ISTEM	Institut (Supérieur) Technique Médical
MAS	Ministère des Affaires Sociales
MEPSP	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
MESU	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire
METPS	Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance Sociale

MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
(M)PME	(Micro-) Petites et Moyennes Entreprises
Mini-Santé MSP	Ministère de la santé publique
NA	Non - applicable
NC	Non - connu
OPS	Operations (de la CTB)
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PIE	Plan Intérimaire pour l'Education
PME	Partenariat Mondial pour l'Education
PNG	Politique Nationale du Genre
PRODADET	Projet de développement agricole et de désenclavement au Tshopo
Proved	Directeur de la province éducationnelle
PTF	Partenaire Technique et Financier
RDC	République démocratique du Congo
SECOPE(P)	Service de Contrôle et de la Paie des Enseignants (provincial)
SMCL	Structure mixte de concertation locale, le comité de pilotage d'un projet
TENAFEP	Test National de Fin d'Etudes Primaires
UCAG	Unité Conjointe d'Appui à la Gestion
UFE	Unité Formation - Emploi
UCOP	Unité de Coordination Provinciale
UNTC	Union Nationale de Travailleurs du Congo
VDAB	<i>Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling</i> (Service National de l'Emploi)
VVOB	<i>Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en Technische Bijstand</i> (Association flamande pour le développement et l'appui technique)

Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Pays	RDC
NOM PROJET	EDUT
CODE PROJET	RDC 12 179 11
ZONE D'INTERVENTION	Kisangani et District de la TSHOPO (Province Orientale)
BUDGET	10.000.000 euro
INSTANCE PARTENAIRE	Ministère provincial en charge de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, Province Orientale, République Démocratique du Congo
DATES : - CONVENTION SPECIFIQUE - FIN DU PROJET - EXPIRATION CS	4 avril 2014 30 Juin 2019 4 avril 2020
DURÉE (MOIS)	72 mois (projet 54 mois)
GROUPE CIBLES	Les institutions de formation ciblées dans la zone : leur direction, conseils de gestion, formateurs, comité des parents, comité d'élèves; les représentants des communautés locales; les employeurs potentiels de la zone retenue; les ministères provinciaux ayant trait à l'ETFP et à l'insertion professionnelle; les divisions provinciales des Ministères concernés : EPS/INC (PROVED, IPP, SECOPEP), ETP, MAS, MJS, METPS.
OG	À Kisangani et dans la Province de la Tshopo, une offre de formation technique et professionnelle, tant formelle que non-formelle, répondant aux perspectives d'emploi et d'auto emploi de la région, permet à un nombre croissant de jeunes gens et jeunes filles de trouver ou de créer un emploi durable.
OS	Dans un cadre institutionnel (provincial) et organisationnel (établissements) amélioré, les apprenants des filières appuyées sur l'axe Kisangani - Yangambi - Isangi, dont une plus grande proportion de filles, réussissent une formation technique de qualité pertinente, incluant les cours pratiques, les stages et l'accompagnement à l'insertion professionnelle
RESULTATS	1. <i>Le pilotage, la gouvernance et la gestion du secteur ETFP au niveau macro (politique provinciale, méso (administration) et micro (établissements) sont améliorés, basés sur un système de suivi et d'évaluation performant.</i> 2. <i>Les apprenants sont formés et les sortants sont accompagnés (avec l'appui du secteur socio-économique) pour leur insertion professionnelle à travers les CdR/EdR et les établissements ETFP affiliés.</i>

1.2 Exécution budgétaire

	Budget (Euro)	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année n
		Années précédentes 2014	Année couverte par le rapport (n) 2015		
Total	10.000.000	268.996	844.343	8.886.661	11%
R1. Le pilotage est amélioré	1.705.900	32.112	343.766	1.330.022	22%
R2. Les apprenants sont formés	6.170.600	3.192	220.825	5.946.583	4%
Réserve budgétaire	456.310			456.310	0%
Moyens généraux	1.667.190	233.622	279.753	1.153.746	31%

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Le projet EDUT est tout à fait pertinent. Il répond aux points suivants du Plan Intérimaire de l'Education : 2.2 revalorisation de la fonction enseignante via des formations et recyclages, 2.4 optimisation et actualisation des programmes d'études en mettant au centre les apprentissages des élèves, 2.5 renforcement de l'enseignement technique et professionnel, par un travail concerté tant sur la qualité de la formation que sur l'adéquation formation-emploi, et l'investissement dans des structures d'application et d'insertion ; 3.1 l'accompagnement et mise en œuvre de la décentralisation pour une gestion efficace, 3.2 le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, 3.3 le pilotage du système de formation au niveau provincial et la coordination entre les différents ministères ainsi que la concertation entre réseau officiel et réseaux conventionnés.

Le projet est également en ligne avec le plan de développement de l'ancienne Province Orientale démembrée et avec le Programme Indicatif de Coopération signé entre le Royaume de Belgique et la RDC.

La logique d'intervention a été revue dans son ensemble à travers les études de base et le cadre logique est en cours de révision. L'approche opérationnelle met un accent particulier sur la pérennité des acquis après 2020.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Le lancement officiel du projet a eu lieu et un atelier participatif a permis d'informer toutes les parties et de recueillir leurs avis. La première Réunion de la SMCL (SMCL 00) s'est tenue le 21/5/15 et a validé le plan d'action proposé par EDUT pour une année ; un second atelier a permis de communiquer la stratégie opérationnelle du projet aux écoles ciblées et partenaires éducatifs: projet d'établissements, stratégie insertion et stratégie de concertation.

Compte tenu d'un manque d'espace actuel dans les bureaux de coordination des bureaux EDUT ont été réhabilités au sein d'un complexe de l'EPSP à Kisangani et des locaux adaptés ont été loués à Isangi. Le recrutement et la mise en place de l'équipe-projet sont en cours. L'équipe proposée dans l'organigramme devrait être opérationnelle dans ses bureaux à Kisangani et Isangi dès le début 2016.

Un comité provincial de concertation publique-privée a vu le jour et son règlement d'ordre intérieur est adopté. Ce dernier a piloté la réalisation des études de base et la stratégie opérationnelle triennale ainsi que le cadre logique révisé sont à présent disponibles.

Un programme de formation en pédagogie de base est en cours de réalisation par l'IFCEPS et se poursuivra durant toute l'année 2016.

Un atelier sur les curricula et les principes de l'approche par compétences dans les écoles agricoles, animé par l'inspection générale de l'EPSP, la VVOB et EDUT s'est tenu en Novembre 2015. Un état des lieux des infrastructures et équipements des centres de formation sélectionnés est en cours de réalisation.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

Le programme Edut dispose à présent des ressources principales nécessaires à son déploiement : 2 antennes équipées, des moyens de mobilité assurés, une équipe opérationnelle et des services de supports administratifs et financiers déployés. Les activités de lancement du programme ont été globalement réalisées dans les délais : le recrutement et la formation de son équipe de coordination, l'installation de Edut, les études de base, la sélection des écoles partenaires et la sensibilisation des groupes cibles, la mise en place des plates-formes de concertation ainsi que le lancement des premières formations des formateurs.

Un certain retard dans la mise en œuvre des activités a été accusé, notamment en raison de changements des autorités (Proved, membres de la SMCL, ...). Ainsi la seconde SMCL (le SMCL de démarrage – SMCL 01) a été reportée à 2016 et la signature de certains accords a pris plus de temps que prévu. On peut cependant se rassurer sur la qualité des outputs futurs, au vu de l'équipe provinciale actuellement en place dans la Tshopo.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	A

La durabilité financière est potentiellement très bonne : le choix du projet s'est porté initialement sur une action au niveau de 23 établissements de formation professionnelle, dont les plus performants formeront la base d'un réseau couvrant la Province de la Tshopo. Les centres pilotes seront choisis pour constituer les têtes de réseau et renforcer l'ensemble du système sur base de la qualité de leur projet d'établissement. Le renforcement des activités génératrices de revenus de ces centres de référence, l'accent mis sur l'entrepreneuriat des jeunes et le renforcement des capacités des structures de gestion et des services d'appui renforcent la viabilité du programme.

L'intervention a été dès le départ largement appropriée par les groupes cibles, grâce à un nombre important d'ateliers participatifs, réunissant aussi bien les acteurs locaux de la formation (parents, enseignants, directions d'écoles) que les acteurs provinciaux publics et privés. Les ministères provinciaux se sont largement impliqués lors du démarrage du programme et la constitution de la plateforme de concertation. Tout porte à croire que cet appui des autorités se poursuivra. Bien qu'encore à ses débuts, on perçoit déjà que l'intervention a contribué à l'amélioration de la capacité de gestion des chefs d'établissements, notamment par une plus grande sensibilité au problème de l'adéquation formation-emploi.

1.4 Conclusions

1° Activités de démarrage

- Le recrutement et la mise en place de l'équipe-projet de démarrage sont presque terminés.
- La première Réunion de la SMCL (SMCL 00) a été organisée le 21 Mai et a validé la stratégie de lancement du Programme.
- La direction d'intervention et l'expert insertion ont été formées (Formations et échanges d'expériences de Turin, Lubumbashi, Kigali, Kinshasa)
- Une étude de base a été réalisée en deux temps : une étude interne par le projet suivie de trois missions externes (Evaluations sud et INADES, VVOB avec l'Inspection et la Dipromad centrales, Groupe Forcier pour l'enquête des ménages).
L'étude interne a réalisé la présélection d'un pool de 23 établissements pour le démarrage. Les données statistiques des écoles ont été recueillies. Un état des lieux des infrastructures et équipements est en cours. Les missions externes ont permis de finaliser les études de base ; une matrice de suivi-évaluation sera mise à jour dès le début 2016 et des éléments clés seront présentés à la SMCL pour la stratégie 2016.
Au total, 7 ateliers participatifs réunissant les acteurs publics et privés ont été réalisés durant ces études de base. Un système de suivi-évaluation du projet et de la politique provinciale EFTP a été proposé et une enquête sur les ménages a été réalisée.
- L'installation des antennes du programme est en phase de finalisation. Les réhabilitations sont terminées et le mobilier est disponible. Seul le déménagement reste à faire.
- Un atelier sur les curricula a été réalisé avec la participation de la VVOB.
- Une stratégie d'action et de création du centre d'expertise et des espaces de ressources a été élaborée en mission de Backstopping en décembre et sera présentée à la SMCL de début d'année 2016.

2° Activités au niveau du pilotage:

Le résultat 1, vise le pilotage au niveau macro, méso et micro.

- création et organisation de plates-formes de concertation_ provinciale et locale : La plateforme de concertation provinciale a adopté son règlement d'ordre intérieur et participé à l'étude Baseline.
- Un atelier réunissant les instances de décision de 23 établissements de formation a été organisé, en vue de développer, au sein des établissements de formation une approche-projet participative, via la rédaction de projets d'établissements et leur mise en œuvre progressive.
- La participation du Proved, des sous-proved et de l'Inspection Principale Provinciale a été continue et efficace, tant pour les missions d'identification des écoles que pour l'ensemble des ateliers.

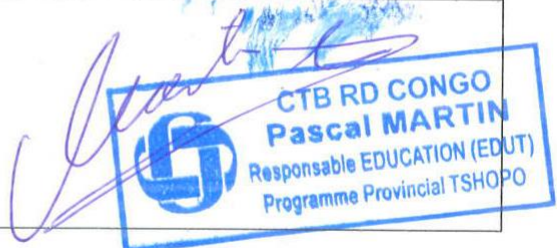
3° Activités au niveau de la qualité de la formation:

- La préparation du renforcement des compétences en pédagogie des enseignants est finalisée et un accord d'exécution a été signé avec l'institut chargé de la formation des enseignants, en abrégé, IFCEPS qui organise depuis novembre les cours pédagogiques, donnés par son équipe interne de pédagogues.
- Le renforcement technique des professeurs des cours pratiques est prévu à partir de l'année 2016. Un accord cadre sera sollicité pour l'analyse des besoins en formation. Le recrutement des experts en formation dans les filières soutenues par le projet sera ensuite lancé.

Recommandations pour 2016

1. Renforcer la participation de l'ensemble des acteurs via le développement et la diffusion d'outils de communication (dépliant Edut, calendrier, ...).
2. Lancer un vaste programme de renforcement des capacités (enseignants, direction, chefs d'atelier)

3. Décider des investissements prioritaires (bâtiments, équipements) et lancer et suivre de près le programme d'investissement
4. Mettre en place de manière participative les centres pilotes (espaces de ressources) (avec les comités de gestion, comités de parents, gouvernements des élèves) et un Centre d'expertise.
5. Appuyer en priorité les CFP avec potentiel (chef d'établissement dynamique, innovant et rassembleur) et construire une dynamique de réseau entre CFP
6. Réfléchir à une formule de kits de démarrage, progressivement achetés par les apprenants durant leur formation
7. Nouer des partenariats opérationnels

Fonctionnaire exécution nationale : Serge Bolanganduka	Fonctionnaire exécution CTB : Pascal MARTIN
 	 

2 Monitoring des résultats¹

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

Le territoire d'intervention du programme était initialement le District de la Tshopo, un des quatre districts de la Province Orientale, dont Kisangani, le chef-lieu de la province. En cours d'année, le district est devenu Province de la Tshopo et de nouvelles institutions Provinciales sont mises en place.

Le programme s'inscrit dans la politique de développement pour la Province Orientale, telle que formulée en 2013 par le Gouvernement provincial (Programme du Gouvernement provincial et Plans d'Action, février 2013). Il reviendra à la nouvelle province d'adapter cette politique à sa nouvelle configuration.

La conception du programme prend en compte les potentiels de croissance, surtout dans les secteurs agricole et de la construction, et les contraintes, notamment une infrastructure routière encore très faible, la grande étendue de la Province, le poids très limité du secteur économique formel, une faible qualité de l'offre de formation, un pilotage et une gouvernance faible du secteur ETEP, le manque de ressources humaines qualifiées aux niveaux technique et professionnel et les pressions sur l'environnement.

Le DTF du programme EDUT a été validé le 27/11/2013 et le démarrage effectif a eu lieu le 17 novembre 2014, date de la prise de fonction de la direction d'intervention. Une SMCL 0 a validé la stratégie de première année le 21 Mai 2015.

2.1.2 Contexte institutionnel

L'ancrage institutionnel de l'intervention a été marqué par une forte implication des institutions partenaires tout au long de la phase de démarrage. Le choix du coresponsable national a été réalisé en début février sur désignation de la Ministre Provinciale en charge de l'éducation. Les études de base internes du programme ont démarré par des missions de terrain conjointes réunissant ministère, services déconcentrés de l'éducation et équipe CTB dans les écoles techniques et auprès de quelques opérateurs socio-économique de l'axe Kisangani-Yangambi-Isangi. De ces missions et des échanges successifs ont découlé la stratégie de première année proposée et validée en SMCL, où les ministères du plan, des affaires sociales, jeunesse et genre ainsi que du travail étaient représentés et la FEC et COPEMECO étaient observateurs.

Une plateforme de concertation réunissant les acteurs publics et privés de la formation professionnelle a vu le jour en septembre, sous l'égide de la Ministre Provinciale en charge de l'Éducation.

La principale évolution qui a marqué les institutions dans lesquelles est ancrée l'intervention EDUT est le découpage de l'ancienne Province Orientale en 4 nouvelles Provinces, dont la Province de la Tshopo, et le changement des structures qui en a découlé. Le départ du Gouverneur et de ses ministres, remplacé par un commissaire spécial assisté par des conseillers a modifié l'échiquier politique en place et demandera à l'équipe-projet de fournir des efforts conséquents pour initier les nouveaux représentants aux réalités du programme. Au niveau des services déconcentrés, il y a eu changement de PROVED : le nouveau nommé n'étant pas encore en fonction, l'intérim est assumé par le chef des services généraux.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Le projet est géré en régie, mais une participation étroite du partenaire est recherchée, tant au niveau du ministère de l'Éducation provincial que des services techniques déconcentrés (PROVED et Inspection) ainsi que des autres ministères ayant des compétences dans le domaine de la formation professionnelle. Un coresponsable national a été désigné par la Ministre provinciale de l'éducation en vue de faciliter et renforcer

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

les synergies et de participer à la direction de l'intervention.

La coordination Provinciale assure la coordination entre les volets désenclavement, agriculture et éducation ainsi que la gestion des services logistiques, financiers et administratifs de même que les services partagés pour les infrastructures, la communication, le développement de la dimension Genre ou encore le renforcement des capacités. L'équipe de coordination est à présent complètement installée avec des services de support opérationnels, ce qui permet d'augmenter la vitesse d'exécution du programme Edut et de faciliter les synergies entre programmes.

Un appui perlé de l'UCAG éducation facilite l'échange d'expériences sectorielles et permet de confronter la stratégie EDUT aux réalités développées dans les autres provinces et aux outils déjà en place au niveau national. (Unité formation-emploi, ...)

2.1.4 Contexte HARMO

Le Programme EDUT a démarré en même temps que les deux autres programmes provinciaux de la Tshopo, PRODAT et PRODET. Une harmonisation a été faite au niveau de la coordination provinciale via un partage des services de supports. Au niveau des stratégies, le PRODAT pourra offrir des opportunités de stage aux écoles agricole et mécanique de Yanonge et Kisangani. La dimension genre sera également développée conjointement. Bien que les zones de concentration dans la Tshopo ne coïncident pas exactement, cela n'empêchera pas la mobilité des stagiaires.

De même, PRODET dispose de nombreux chantiers ou des stagiaires en bâtiment de Kisangani et Basoko peuvent développer leurs compétences. Un travail en ce sens peut encore être approfondi pour préciser ces interactions. Par ailleurs, PRECOB, le programme bourses aidera EDUT à faire l'état des besoins en renforcement des capacités des services déconcentrés. Des contacts en ce sens ont été pris. Au niveau national, l'intervention Edut a régulièrement partagé ses réflexions et sa stratégie avec les autres programmes sectoriels, par l'entremise de l'UCAG éducation.

D'autres acteurs de l'éducation et l'enseignement technique ont partagé leur expérience et leurs projets futurs avec Edut. Il s'agit principalement de l'INADES formation, qui a participé à l'étude de base et échangé avec les coresponsables Edut sur son expérience intéressante dans le domaine de la formation agricole et la production de supports didactiques, l'INERA Yangambi qui a longuement échangé avec les acteurs du programme, la VVOB qui a Co organisé un atelier d'échange d'expériences sur l'encadrement des écoles agricoles durant le dernier trimestre 2015, l'AFD qui a l'intention de lancer un programme d'appui à la formation continue en partenariat avec l'INPP, la GIZ qui appuie la formation des capitaines de bateaux et mécaniciens fluviaux, l'Unicef qui travaille dans le secteur de l'éducation et qui a échangé sur ses méthodes d'enquêtes ainsi que sur l'appui pédagogique à l'inspection, l'APIF qui cherche à développer la Province aux travers de partenariats financiers.

La participation étroite du Ministère en charge de l'éducation et des services déconcentrés au programme est indéniablement un facteur positif pour Edut, de même que l'intérêt porté au programme par le secteur privé, les associations de parents et les représentants des écoles conventionnées. Cet engouement a permis de lancer une dynamique intéressante de concertation et d'échanger sur les points essentiels du programme, concernant l'adéquation emploi-formation.

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs²

Outcome : Dans un cadre institutionnel (provincial) et organisationnel (établissements) amélioré, les apprenants des filières appuyées sur l'axe Kisangani – Yangambi – Isangi, dont une plus grande proportion de filles, réussissent une formation technique de qualité pertinente, incluant les cours pratiques, les stages et l'accompagnement à l'insertion professionnelle.					
Indicateurs	Valeur de la Baseline ³	Valeur année N-1 ⁴	Valeur année N ⁵	Cible année N ⁶	Cible finale ⁷
Taux de satisfaction, des stagiaires (H/F) à la fin de chaque année scolaire	Non mesuré	N/A	Non mesuré	N/A	75%
Taux de réussite des apprenants (H/F) au brevet et à l'EXETAT	50% de réussite au brevet et à l'EXETAT	N/A	50% de réussite au brevet et à l'EXETAT	N/A	70%
Taux d'abandon en cours d'année scolaire	12% d'abandon annuel	N/A	12% d'abandon annuel	N/A	8%
Nombre de finalistes (4 ^o professionnel et 6 ^o technique)	PH : calculer	N/A	PH : calculer	N/A	Valeur de base + 30%
Proportion de filles parmi les inscrits chaque année dans les filières autres que couture (tous niveaux)	PH : Calculer (11-15%)	N/A	PH : Calculer (11-15%)	N/A	20%
Proportion d'heures de pratique dans le cursus de formation	PH : à déterminer	N/A	PH : à déterminer	N/A	40%
Proportion d'élèves qui effectuent chaque année un stage (d'un mois minimum) durant le cycle de formation technique et professionnelle		N/A		N/A	50%

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Le projet a débuté en 2015 et les valeurs de base n'ont pas encore été totalement déterminées. Aucun progrès ne peut encore être enregistré sur les indicateurs d'Outcome. Le rapport provisoire de la mission Baseline nous est parvenu, mais le cadre logique doit encore être retouché.

² Vous pouvez utiliser le tableau fourni ou le remplacer par votre propre format de matrice de monitoring. Ajouter/supprimer des colonnes en fonction du contexte (certaines interventions devront ajouter des colonnes pour les années précédentes, tandis que d'autres – nouvelles – interventions n'auront pas encore de valeur pour l'année précédente).

³ La valeur de l'indicateur au temps 0. Se réfère à la valeur des indicateurs au début de l'intervention (Baseline).

⁴ La valeur atteinte par l'indicateur à la fin de l'année N-1.

⁵ La valeur atteinte par l'indicateur à la fin de l'année N. Si la valeur n'a pas changé depuis la Baseline ou depuis l'année précédente, il y a lieu de répéter cette valeur.

⁶ La valeur cible escomptée à la fin de l'année N.

⁷ La valeur cible à la fin de l'intervention.

2.2.3 Impact potentiel

L'impact attendu est un développement économique et social amélioré de la Province, via une meilleure adéquation emploi-formation. Celui-ci pourra être atteint, par une amélioration de la qualité du profil des sortants en adéquation avec la demande des opérateurs économiques et sociaux, par une incitation à la création de l'auto-emploi, par la prise en compte de la dimension Genre et par l'amélioration du dialogue entre les acteurs économiques et les acteurs de l'éducation.

La dimension de l'équité est également recherchée : un accès pour tous à la formation et à l'emploi contribue à renforcer les perspectives de développement de la Province.

L'accent mis sur la formation des jeunes à l'entrepreneuriat et le renforcement des capacités des institutions de formation permettront une meilleure adéquation formation-emploi. Le développement d'AGR performantes au sein des institutions de formation contribuera au développement des capacités de gestion et de créativité entrepreneuriales.

Les avis convergents des experts Baseline, de la mission de backstopping OPS-UCAG chargée de l'appui technique à Edut et de l'équipe Edut sont d'appuyer le pilotage des établissements par une approche participative renforcée et de mettre en avant le projet d'insertion de l'apprenant, qui doit se construire durant toute sa formation, par une approche volontariste et un accompagnement individuel renforcé.

2.3 Performance de l'output 1

2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Le pilotage, la gouvernance et la gestion du secteur ETPF au niveau macro (politique provinciale), méso (administration) et micro (établissements) sont améliorés, basés sur un système de suivi et d'évaluation performant.					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Un Plan provincial ETPF, intégrant l'insertion professionnelle et le genre, est disponible, mis en œuvre, suivi	N/A	N/A	N/A	N/A	Plan élaboré, diffusé à tous les centres appuyés par le Programme, msi en œuvre et suivi chaque trimestre scolaire
Nombre de CFP appuyés	0	N/A	0	N/A	24
Chaque année scolaire, les services déconcentrés réalisent au minimum 3 visites de terrain dans chaque centre (Inspecteur) et 3 réunions (Chef de Division) avec tous les centres.	A déterminer	N/A	A déterminer	N/A	Au minimum, 2 comptes rendus de réunion impliquant au moins 2/3 des CFP, diffusés à tous les centres appuyés par le Programme
Présence des fiches de visite dans chaque centre de formation	0	N/A	0	N/A	Au minimum, 2 fiches de visite visibles dans chaque CFP
Existence d'un projet d'établissement 2020 dans 75% des CFP appuyés, décliné en programmation annuelle à partir de 2016 (plan d'actions et budget annuels)	0	N/A	0	N/A	18
Le conseil de gestion, le comité des parents et le comité d'élèves connaissent le projet d'établissement 2020 et ont un rôle actif dans sa mise en œuvre dans 50 % des CFP.,	0	N/A	0	N/A	12
Note en gestion de l'établissement	Non mesuré	N/A	Non mesuré	N/A	18 CFP appuyés (75%) ont une note de 60/100 ou plus en gestion de l'établissement (fiche)
Nb de CFP qui ont une AGR	?	N/A	?	N/A	
Nb de réunions de la plate-forme de concertation ETPF	0	N/A	0	N/A	3 réunions par an
Existence d'une stratégie 2020 et taux de mise en œuvre du plan d'actions de la plate-forme de concertation	0	N/A	0	N/A	-Stratégie provinciale de l'éducation 2020 -Plan d'actions annuel élaboré et suivi -Plan d'actions annuel exécuté à 75%

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁸	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1 Organiser les comités de concertation afin d'assurer le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie au niveau provincial et local.		X		
2 Renforcer et assurer un meilleur suivi du pilotage du secteur		X		
3 Renforcer les capacités des acteurs participant au pilotage et à la gestion			X	

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

1. Les comités de concertation ont été organisés au niveau provincial et le règlement d'ordre intérieur est disponible. Le niveau provincial s'est réuni 3 fois en 2015 pour lancer la plateforme de concertation, adopter son règlement d'ordre intérieur et encadrer le processus Baseline. Le programme des réunions locales de la plateforme pour 2016 doit encore être validé par la plateforme stratégique. Un ensemble d'études de base ont été menées à bien de manière participative et un rapport Baseline est en cours de finalisation.
2. Le pilotage du secteur a été renforcé au travers des investissements consentis dans les bâtiments du Ministère Provincial de l'éducation, réalisés conjointement avec l'UCAG Education, l'organisation de réunions d'échanges sectoriels avec les autres projets sectoriels au Katanga (février) et à Kinshasa (juin) et la participation conjointe à un symposium international d'échanges d'expériences organisé au Rwanda (octobre). Par ailleurs, une présentation du processus de réalisation de leur projet d'établissement a été faite à l'ensemble des établissements de formation sélectionnés et un ensemble d'échanges ont permis aux acteurs de consolider une vision commune du programme Edut et des composants essentiels d'une formation professionnelle de qualité.
3. Le coresponsable national du programme a été recruté et a participé à une formation de deux semaines sur les systèmes de formation, organisée à Turin par le BIT. Un renforcement des capacités des acteurs étatiques provinciaux de l'éducation a débuté par des échanges sur le pilotage des écoles du secteur agricole ainsi que la participation active des services déconcentrés de l'éducation à la mise en place du programme et à la définition des priorités. Un programme de renforcement des capacités spécifique est prévu pour chaque acteur au courant 2016.

⁸

A :	Les activités sont en avance
B :	Les activités sont dans les délais
C :	Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D :	Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : Les apprenants sont formés et les sortants sont accompagnés (avec l'appui du secteur socio-économique) pour leur insertion professionnelle à travers les CdR/EdR et les établissements affiliés.					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Le CdR et 5 centres d'application est opérationnel		N/A		N/A	N/A
Nombre d'apprenants qui bénéficient de cours pratiques adaptés (et productifs)	A déterminer	N/A		N/A	Non déterminé
Proportion des apprenants (ou X personnes) formés à l'entrepreneuriat pratique	0	N/A	0	N/A	
Jeunes ont un projet d'insertion et suivis M+12		N/A		N/A	
Les sortants sont suivis dans leur insertion professionnelle BDD apprenants	0	N/A	0	N/A	50% des CFP
Nb de CFP qui disposent d'une UFE opérationnelle	0	N/A	0	N/A	15

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁹	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1 Etablir et rendre fonctionnel le Centre de Ressources et ses Espaces de Ressources		X		
2 Appuyer les établissements ETPF affiliés afin qu'ils répondent aux exigences de qualités de gestion et d'organisation de formations pratiques			X	
3 Améliorer les formations des apprenants aux pratiques les métiers.			X	
4 Tester et améliorer les mécanismes d'insertions socio-économiques des sortants			X	

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

1. Le bien-fondé du développement d'un centre de ressources et de centres d'applications, s'il est partagé par tous les partenaires, pose beaucoup de questions en termes de pérennité. Comment la province va-t-elle mobiliser les fonds et à hauteur de combien? Comment sera assurée la pérennité de l'expertise? Quel sera le statut des employés, etc. ? L'année 2015 a été consacrée à un travail d'analyse par l'équipe EDUT complété par l'étude baseline qui ont permis lors de la mission de backstopping de développer différents scénarii qui seront proposés à la première SMCL de l'année 2016: celui qui semble avoir le plus de chance de réussite sera la création d'une structure légère qui appuiera les écoles dans le management, la pédagogie, l'insertion des sortants, la documentation, les stages et le développement d'AGR. Cette activité a été conforme à nos prévisions de planification.
2. Une présélection de vingt-trois établissements scolaires a été faite durant cette année de projet. Une étude toujours en cours identifie les bâtiments et le matériel présent afin de remettre des propositions de réhabilitation et d'achat d'équipement. Nos études ont également fait ressortir la différence de situation entre les écoles urbaines et les écoles rurales. Pour ces dernières les distances entre établissements

⁹ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

d'une même filière sont importantes et la mise en place d'un réseautage avec comme point focal un centre d'application sera difficile. Ce qui n'est pas le cas dans la ville de Kisangani. Faisant suite à la mission de backstopping, le projet compte ne plus soutenir les centres d'applications en zone rurale, mais d'avantage se diriger vers la création de quelques centres d'excellences. Ces derniers seront identifiés durant l'année 2016.

Durant les visites de terrains et les différents ateliers que le projet EDUT a organisés, il est apparu que les enseignants avaient très peu de connaissances en pédagogie. Il en est ressorti que la gestion d'une classe, la lecture d'un programme de cours, la préparation des leçons et les évaluations étaient très mal maîtrisées et qu'il fallait y remédier assez vite afin de jeter les bases du renforcement des enseignants et répondre à l'output d'avoir des élèves correctement formés. Un cycle de formation a donc été entamé avec le recours d'un organisme national de formation spécialisé en pédagogie (IFCEPS). Ce premier pas vers une amélioration des pratiques des enseignants doit permettre un passage progressif vers l'enseignement par l'approche par compétences et un meilleur encadrement des travaux pratiques et ainsi améliorer la formation des élèves. La rédaction et la signature de l'accord d'exécution ont pris un léger retard et les formations ont débuté en décembre. Ce retard sera récupéré au mois de février 2016 par l'accélération du rythme des formations.

Concernant le renforcement des enseignants des cours pratiques et techniques, des termes de références ont été rédigés et sont en discussion avec la VDAB (organisme de formation belge avec lequel la CTB a un accord cadre). Ces termes de références portent sur l'identification des besoins en formations des enseignants ainsi que du matériel nécessaire pour équiper les centres de formations, dans les quatre filières retenues. Cette activité se déroule comme prévu.

3. Cette activité dépendant fortement des résultats des activités précédentes et du résultat 1 (présence d'un centre de ressources et de centres d'application, élèves mieux formés, écoles mieux structurées), seuls des contacts et des informations ont été pris. Les Unités Formation Emplois seront graduellement mises en place à partir de 2016, la structure du centre de ressources et des centres d'applications/centres d'excellences sera définie, les écoles d'avantages structurées. Cette activité est conforme aux prévisions.

2.5 Thèmes transversaux

2.5.1 Genre

Le projet étant en phase de démarrage, les activités intégrant le genre sont encore peu nombreuses, mais d'ores et déjà nous pouvons dire que :

- Le projet appuie la filière coupe couture qui brasse un nombre important de filles.
- Une procédure de recrutement a été lancée pour l'engagement d'un spécialiste genre.
- Un calendrier pour l'année 2016 dont le thème est de sensibiliser les jeunes à s'inscrire dans les filières techniques est financé par le projet. Certains messages sont à destination des jeunes filles et insistent sur la diversité des filières qui s'offrent à elles.
- Une réflexion est engagée pour améliorer l'accueil des jeunes filles dans les écoles.
- Durant le cycle de formations en pédagogie de base, une sensibilisation sur les rapports enseignants – jeunes filles est prévue.

2.5.2 Environnement

Le programme Edut travaillera sur la thématique environnement via un soutien au recyclage des intrants, la propreté des abords des écoles, les projets d'établissement et leur dimension « environnement ».

2.6 Gestion des risques

Identification des risques			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
Manque de confiance des acteurs publics et privés dans l'efficacité de la concertation		FIN	LOW	HIGH	MED	Communication fréquente, partage d'expériences réussies	DI, Ministère	Déc 16		
						Réunions pour fédérer les acteurs				
						Agenda des rencontres sur des aspects concrets de la formation et de l'insertion				
Manque de budget pour la mise en œuvre de la politique		FIN	HIGH	MED	HIGH	Recherche de cofinancement par le secteur privé	Ecoles	Déc 16		
						Proposer une politique réaliste en fonction du budget	président de la plateforme	Sep 16		
						Inclusion dans la feuille de route pour la gouvernance provinciale	Ministère	Sep 16		
Manque de personnel qualifié ou compétent		OPS	MED	HIGH	HIGH	Développer des AGR pour compléter le niveau de salaire prévu par l'Etat.	Ecoles	Juin 16		
						Formation et recyclage du staff national	DI	Déc 16		
						Partenariat avec le secteur privé pour le recrutement de formateurs pratiques	Ecoles	Déc 16		
Faible motivation des élèves ou des parents pour les cours pratiques		DEV	MED	MED	MED	Orientation et formation	Ecoles	Sep 16		
						Amélioration de condition de formation				
						Campagne de sensibilisation et appui à l'insertion des sortants				

UFE Non opérationnelles		FIN	HIGH	HIGH	V H	Expertise en insertion professionnelle	DI, Ecoles	Sep 16		
						expertise en gestion d'établissements de formation				
						Appui technique assidu pour mettre en place les UFE				
Lenteur des processus de marchés publics et des recrutements		JUR	MED	MED	MED	Appui UCAG et équipe provinciale	Coordination CTB Tshopo	Juin 16		
						Combinaison des MP avec AE et AF				
						Planification et suivi				
Instabilité des institutions en charge de l'ETP au niveau national et provincial		DEV	HIGH	MED	HIGH	Travailler avec les services déconcentrés	DI	Juin 16		
						Travailler avec la société civile				
						Inclure les gestionnaires des réseaux conventionnés				

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

- Durant le backstopping, et suite aux différentes études de base, une stratégie d'intervention légèrement adaptée a été proposée, qui prend comme point de départ le projet d'établissement et qui doit permettre au jeune de réaliser son projet professionnel. Un démarrage rapide de la formation 'projet d'établissement' est prévu en début 2016, avec un atelier de travail de maximum deux jours, afin de permettre aux directions des 23 établissements de démarrer avec leur projet d'établissement dans des meilleures conditions: encadré par les experts EDUT, et accompagné par les experts des services déconcentrés. Après cette première formation, l'équipe EDUT devra prévoir un système de coaching/suivi rapproché auprès les établissements, afin de les appuyer dans l'élaboration du projet. L'analyse des projets d'établissements doit ensuite se faire, avec une sélection et validation finale validée par la SMCL. Un comité de sélection doit être nommé, et devra élaborer les critères de sélection.

-Après la sélection, une 'contractualisation' entre services déconcentrés/décentralisée, EDUT et les établissements appuyés doit être élaborée, avec les obligations/engagements entre les parties. Un phasage des appuis peut être envisagé dans cette contractualisation, c'est à dire que sur base du projet d'établissement, des appuis supplémentaire peuvent se déclencher si certains '*targets*' ont été atteints.

- Un aspect clé du renforcement des capacités est le coaching et le '*Learning by doing*'. Il est fortement recommandé que les services déconcentrés soient inclus dans toute activité du projet, même si l'activité elle-même est effectuée par des experts EDUT ou externes. Afin d'améliorer les échanges avec le partenaire, des réunions de travail bihebdomadaires avec les services déconcentrés et décentralisés sont fortement recommandées. Ces réunions ne devraient pas rester des réunions d'échange d'information unilatérale, mais de vraies réunions de travail/dialogue avec les partenaires sur les approches, timing et publics cibles des activités du projet et des services déconcentrés (donc bilatérales – réciprocité). Ceci doit également permettre à l'équipe EDUT et aux services déconcentrés d'identifier des personnes ressources auprès les services compétents d'assurer et/ ou de suivre les activités du projet.

-Une réflexion sur la composition de la structure de concertation pourrait s'imposer, car actuellement, le secteur privé semble être sous-représenté. Car le secteur privé est souvent le client final de l'ETFP (tant que employeur ou tant qu'environnement d'entrepreneuriat), une meilleure reconnaissance de leur importance par le projet, mais surtout par les instances publiques est souhaitée.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
<i>Description des recommandations</i>	<i>L'acteur responsable de la (dés) approbation de la recommandation</i>	<i>p. ex., Q1, Q2, Q3 ou Q4 de l'année N+1</i>
Organiser des réunions techniques bimensuelles avec les services déconcentrés et associer d'avantage les partenaires et bénéficiaires dans la démarche de projet afin d'augmenter les chances de pérennité des résultats.	Corresponsable national avec les services concernés	Mars 16
Identifier les filières porteuses et développer un appui particulier sur les spécialisations intéressantes pour chaque métier.	Expert en insertion	Mars 16
Sélectionner les projets d'établissement et les appuyer	Corresponsable international avec le partenaire	Juin 16

3.3 Enseignements tirés

Il n'y a pas encore de nouveaux savoirs à conserver dans la mémoire institutionnelle de la CTB.

Enseignements tirés	Public cible
<i>Description de l'enseignement tiré.</i>	Le public potentiellement intéressé par l'enseignement tiré. (intervention, Représentation, département du siège de la CTB, département du partenaire...).

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
...	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
...	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		

C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?	
A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?	
A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.			
B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.			
C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.			
D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.			
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.			
B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.			

C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D

4.1 Durabilité financière/économique ?

A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.

4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.

4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?

A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.

4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?

A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
----------	---

	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décisions					Action			Suivi	
Décision	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
R1 : Organiser des réunions techniques avec les services déconcentrés	Mai 2015		PV SMCL	UCOP					
					<i>Convoquer des réunions bimensuelles pour organiser le suivi des activités</i>	Coresp national	Février	En cours	
R2 : identifier les filières porteuses et développer un appui particulier sur les spécialisations intéressantes pour chaque métier.	Mai 2015		PV SMCL	UCOP					
					<i>Etude prospective de la Province et analyse de la consommation des ménages intégrée dans l'Etude de base.</i>	Expert insertion	Mars	En cours	
R3 : Associer d'avantage les partenaires et bénéficiaires dans la démarche de projet afin d'augmenter les chances de pérennité des résultats.	Mai 2015		PV SMCL	UCOP	<i>Organisation de l'atelier de présentation de la stratégie EDUT en Juillet 2015, lancement de la plateforme de concertation en Septembre, organisation de 6 ateliers participatifs lors de la baseline du mois d'Octobre</i>				
						Coresp int	Déc	Fait	
R4 : Tenir un tableau de suivi des engagements des parties.	Mai 2015		PV SMCL	UCOP					
						DI	Sept 15	Fait	

4.3 Cadre logique mis à jour

Le cadre logique est en cours de révision mais nous ne disposons pas encore de version définitive.

4.4 Aperçu des MoRe Results

Rien à signaler à ce stade

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	mm/aaaa (estimation)
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	mm/aaaa (estimation)
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Financial Planning of RDC1217911											
Project Title : Programme d'Appui à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle à Kisangani et dans le District de la Tshopo (EDUT)											
Fin Plan Version: 2016Q1 Budget Version: C01 Donor: DGD Currency: EUR											
Amounts in 1000 EUR											
Status	Fin Mode Budget	TY-1	Balance	2016				Total	2017 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.
				Q1	Q2	Q3	Q4				
A OBJECTIF SPECIFIQUE (PART) 1		7.876,50	599,89	7.276,61	513,92	617,17	578,42	432,42	2.141,91	5.108,95	25,75 100%
01 Le pilotage du secteur ETP est		1.705,90	375,88	1.330,02	130,67	122,92	127,42	124,92	505,91	927,65	-103,54 106%
01 Organiser les comités de	REGIE	130,00	16,88	113,12	25,50	19,00	19,00	19,00	82,50	99,00	-68,38 153%
02 Renforcer le pilotage et la	REGIE	210,00	44,95	165,05	35,75	8,25	12,75	10,25	67,00	94,40	3,65 98%
03 Appuyer les acteurs participant	REGIE	1.365,90	314,05	1.051,85	69,42	95,67	95,67	95,67	356,41	734,25	-38,81 103%
02 Les apprenants sont formés et		6.170,60	224,01	5.946,59	383,25	494,25	451,00	307,50	1.636,00	4.181,30	129,29 98%
01 Etablir et rendre fonctionnel le	REGIE	3.726,60	171,83	3.554,77	102,00	137,00	135,50	84,00	458,50	2.658,50	437,77 88%
02 Appuyer les établissements	REGIE	1.330,00	9,55	1.320,45	147,50	185,50	127,50	128,50	589,00	811,90	-80,45 106%
03 Améliorer les formations des	REGIE	669,00	41,06	627,94	90,00	133,00	128,00	10,00	361,00	495,00	-228,06 134%
04 Tester et améliorer les	REGIE	445,00	1,57	443,43	43,75	38,75	60,00	85,00	227,50	215,90	0,03 100%
X RESERVE BUDGETAIRE (MAX 5% *)		456,31	0,00	456,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	456,31	0,00 100%
01 Réserve budgétaire		456,31	0,00	456,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	456,31	0,00 100%
01 Réserve budgétaire REGIE	REGIE	456,31	0,00	456,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	456,31	0,00 100%
Z MOYENS GENERAUX		1.667,19	513,38	1.153,81	90,53	74,68	63,18	63,43	291,82	813,17	48,82 97%
01 Frais de personnel		797,19	281,26	515,93	40,08	40,08	40,08	40,08	160,32	400,55	-44,94 106%
01 Assistant technique PARTAGE	REGIE	450,00	168,91	281,09	22,50	22,50	22,50	22,50	90,00	225,00	-33,91 108%
02 Equipe finance et administration	REGIE	225,39	102,21	123,18	11,25	11,25	11,25	11,25	45,00	112,25	-34,07 115%
03 Equipe technique partagée	REGIE	30,00	10,25	19,75	1,50	1,50	1,50	1,50	6,00	15,00	-1,25 104%
04 Autres frais de personnel	REGIE	91,80	-0,11	91,91	4,83	4,83	4,83	4,83	19,32	48,30	24,29 74%
02 Investissements		295,00	126,41	168,59	13,00	5,00	3,50	0,00	21,50	76,39	70,70 76%
01 Véhicules	REGIE	90,00	87,35	2,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,65 97%
02 Equipement bureau	REGIE	25,00	10,42	14,58	13,00	0,00	0,00	0,00	13,00	0,00	1,58 94%
	REGIE	10.000,00	1.113,27	8.886,73	604,45	691,85	641,60	495,85	2.433,73	6.378,43	74,57 99%
	COGEST										
	TOTAL	10.000,00	1.113,27	8.886,73	604,45	691,85	641,60	495,85	2.433,73	6.378,43	74,57 99%



Financial Planning of RDC1217911 Printed on vrijdag 22 januari 2016

page: 1

Financial Planning of RDC1217911

Project Title : **Programme d'Appui à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle à Kisangani et dans le District de la Tshopo (EDUT)**

Fin Plan Version: **2016Q1**

Budget Version: **C01**

Donor: **DGD**

Currency: **EUR**

Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mode	Budget	TtY-1	Balance	2016				2017 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.
						Q1	Q2	Q3	Q4			
03 Equipement IT		REGIE	55,00	26,98	28,02	0,00	5,00	3,50	0,00	8,50	0,00	19,52 65%
04 Loyer (temporaire) et loyer		REGIE	125,00	1,66	123,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76,39	46,95 62%
03 Frais de fonctionnement			365,00	92,85	272,15	34,95	17,10	17,10	20,85	90,00	162,08	20,07 95%
01 Loyer du bureau		REGIE	100,00	2,31	97,69	3,60	3,00	3,00	3,00	12,60	56,38	28,71 71%
02 Services et frais de maintenance		REGIE	45,00	10,17	34,83	2,70	2,70	2,70	2,70	10,80	19,80	4,23 91%
03 Frais de fonctionnement des		REGIE	25,00	19,96	5,04	1,50	1,50	1,50	1,50	6,00	11,00	-11,96 148%
04 Télécommunications		REGIE	20,00	9,76	10,24	4,50	4,50	4,50	4,50	18,00	10,00	-17,76 189%
05 Fournitures de bureau		REGIE	10,00	6,88	3,12	0,60	0,60	0,60	0,60	2,40	2,40	-1,68 117%
06 Missions		REGIE	50,00	15,36	34,64	2,40	2,40	2,40	2,40	9,60	14,10	10,94 78%
07 Frais de représentation et de		REGIE	10,00	1,29	8,71	0,60	0,60	0,60	0,60	2,40	4,40	1,91 81%
08 Formation		REGIE	10,00	0,18	9,82	0,60	0,60	0,60	0,60	2,40	4,40	3,02 70%
09 Frais de consultance		REGIE	75,00	24,14	50,86	17,25	0,00	0,00	3,75	21,00	30,00	-0,14 100%
10 Frais financiers		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 7%
11 Frais TVA		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 7%
12 Autres frais de fonctionnement		REGIE	20,00	2,80	17,20	1,20	1,20	1,20	1,20	4,80	9,60	2,80 86%
04 Audit et Suivi et Evaluation			210,00	9,23	200,77	2,50	12,50	2,50	2,50	20,00	174,15	6,62 97%
01 Frais d'évaluation		REGIE	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95,00	5,00 95%
02 Audit		REGIE	60,00	0,00	60,00	0,00	10,00	0,00	0,00	10,00	50,00	0,00 100%
03 Backstopping		REGIE	50,00	9,23	40,77	2,50	2,50	2,50	2,50	10,00	29,15	1,62 97%
99 Conversion rate adjustment			0,00	3,63	-3,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-3,63 7%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	3,63	-3,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-3,63 7%
REGIE			10.000,00	1.113,27	8.886,73	604,45	691,85	641,60	495,85	2.433,73	6.378,43	74,57 99%
COGEST												
TOTAL			10.000,00	1.113,27	8.886,73	604,45	691,85	641,60	495,85	2.433,73	6.378,43	74,57 99%



Financial Planning of RDC1217911 Printed on vrijdag 22 januari 2016

page: 2

4.6 Ressources en termes de communication

Des dépliants et calendriers 2016 ont été produits et distribués.